


## AVIS D'INSCRIPTION

<b>CHEMINEMENT ANTÉRIEUR</b>		<b>DATE DE LA RÉUNION</b>	<b>27 octobre 2017</b>	<b>CHEMINEMENT ULTÉRIEUR</b>	
CVE		<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)</b>		CE	
SCR		<b>COMITÉ EXÉCUTIF (EX)</b>		CA	
CE		<b>COMMISSION DES ÉTUDES (CE)</b>		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		<b>SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)</b>		UQ	
		<b>COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)</b>	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Nomination d'une membre étudiante, d'un membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants	Point 11.1
--	---------------

Responsable du dossier Jonathan Giguère Directeur adjoint à la direction Services à la vie étudiante	Signature 	Date 2017.10.18
---	---	--------------------

Préparé par Jonathan Giguère Directeur adjoint à la direction Services à la vie étudiante
--

<b>DOCUMENTS ANNEXÉS</b>
- Projet de résolution

**OBJECTIF** Pour information  Pour recommandation  Pour adoption

<b>RECOMMANDATION OU AVIS</b>
La direction des Services à la vie étudiante recommande au Comité de la vie étudiante de nommer une étudiante, un étudiant à titre de membre étudiante, étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants pour un mandat débutant le 1 <sup>er</sup> octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.

### Synthèse du dossier

Le Comité de reconnaissance des groupes étudiants prend des décisions sur le statut des groupes en vertu des conditions de la politique 51 et relève du Comité de la vie étudiante.

Il est composé de onze personnes : dont sept étudiantes, étudiants de l'Université et quatre représentantes, représentants institutionnels :

Du côté étudiant:

- Deux membres étudiantes et étudiants désignés par les associations étudiantes facultaires;
- Une membre, un membre étudiant désigné par les associations étudiantes facultaires siégeant au CVE;
- Trois membres étudiantes et étudiants désignés par les groupes étudiants;
- Une membre, un membre étudiant désigné par les groupes étudiants siégeant au CVE.

Du côté institutionnel :

- La directrice adjointe des Services à la vie étudiante qui préside le Comité;
- Une représentante, un représentant institutionnel provenant des Services à la vie étudiante;
- Deux représentantes, représentants institutionnels.

Compte tenu de la vacance du poste, le Comité de la vie étudiante doit procéder à la nomination d'une membre, d'un membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires siégeant au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE**

Projet de résolution

**Nomination de \_\_\_\_\_ à titre de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants.**

**RÉSOLUTION 2017-CVE-XXX**

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU le mandat du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 de la politique 51, Politique de reconnaissance des groupes étudiants

ATTENDU le poste vacant du membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME \_\_\_\_\_, étudiante, étudiant au \_\_\_\_\_, à titre de membre étudiant représentant les associations étudiantes facultaires au Comité de la vie étudiante au Comité de reconnaissance des groupes étudiants pour un mandat débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018.